



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0165 / VPR DU 20 FEVRIER 2025

Le Vice-Président de la République a pris part à la cérémonie de rétrocession de la base militaire française de Port-Bouët à la Côte d'Ivoire

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, représentant le Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 20 février 2025, la cérémonie solennelle de rétrocession, à l'Etat de Côte d'Ivoire, de la base militaire française d'Abidjan - Port-Bouët, qui abritait le 43^e Bataillon d'infanterie et de marine (43^e Bima), depuis 1978.

La cérémonie s'est déroulée dans le camp, sis à l'entrée Est d'Abidjan, en présence du Premier Ministre ivoirien, M. Robert Beugré MAMBE, du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense de Côte d'Ivoire, M. Téné Birahima OUATTARA, et du Ministre français des Armées, M. Sébastien LECORNU, représentant la partie française.

Elle a été marquée par une suite d'actes symboliques marquant la rétrocession, notamment le baptême du camp portant désormais le nom du Général de corps d'armée OUATTARA Thomas d'Aquin, premier Chef d'état-major de l'armée ivoirienne. Cet acte a été posé par le Vice-Président de la République, accompagné des autres personnalités présentes, par le dévoilement de l'imposante arche érigée à l'entrée du camp.

Le dévoilement de l'arche a été suivi de la relève de la garde française par une garde ivoirienne, et la descente des drapeaux ivoiriens et français qui flottaient jusqu'alors sur la place d'armes. Ensuite, le drapeau ivoirien a été monté.

La cérémonie a été également marquée par les allocutions des deux ministres, à la place d'armes, devant de nombreuses personnalités civiles et militaires invitées.

Le Ministre Téné Birahima OUATTARA s'est réjoui de la participation de son homologue français à cette cérémonie. Pour lui, sa présence témoigne de l'excellence de la collaboration et des relations entre nos deux pays, décomplexées et basées sur un respect de notre passé commun et l'espoir d'une coopération dynamique.

Poursuivant, le Ministre ivoirien de la Défense a révélé que l'acte posé ce jour est le fruit d'une longue concertation et d'échanges entre les acteurs du partenariat

militaire, et qu'il marque une nouvelle étape dans les relations d'amitié et de coopération stratégique entre la Côte d'Ivoire et la France.

Il a ensuite réitéré aux partenaires français la gratitude des forces armées ivoiriennes pour le renforcement des capacités dont nos troupes ont toujours bénéficié, et les a assurés que notre coopération militaire restera aussi bonne qu'avant, en tenant compte de l'évolution du monde pour adapter nos postures opérationnelles, dans la réorientation et la reconfiguration de notre collaboration en matière de Défense.

Pour finir, le Ministre ivoirien de la Défense a appelé les Forces armées de Côte d'Ivoire à être les dignes gardiens de ce nouveau patrimoine qu'est le camp OUATTARA Thomas d'Aquin, à en faire un centre d'excellence, symbole de discipline, de formation et de modernisation, de sorte que ce camp continue de bénéficier du même prestige.

Pour sa part, le Ministre Sébastien LECORNU a, lui aussi, soutenu que vu l'évolution rapide du monde, il était évident que nos relations de défense, elles aussi, évoluent pour tenir compte des réalités de ce monde devenu encore plus complexe qu'avant, sur le terrain sécuritaire.

Il a toutefois assuré que dans la nouvelle perspective de coopération, la France ne disparaît pas, mais qu'elle transforme sa présence. Selon lui, cette transformation s'opérera, entre autres moyens, par l'appui français à la consolidation de la l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme créée en 2021, ainsi que par l'envoi d'un détachement de liaison inter-armées de 80 militaires, pour les éventuels besoins exprimés par la partie ivoirienne, tant au plan opérationnel que pour la formation.

Le Ministre français des Armées a par ailleurs justifié l'intérêt pour la France de rester aux côtés de la Côte d'Ivoire, afin de contribuer à défendre l'intégrité de notre modèle économique à succès, estimant que cela revient à défendre l'intégralité de la sécurité de l'ensemble de la sous-région.

Ce fut aussi pour lui l'occasion de rendre un hommage appuyé au Général OUATTARA Thomas d'Aquin, héros de la seconde guerre mondiale contre l'Allemagne nazie et de bien d'autres campagnes militaires à travers le monde.

La cérémonie a pris fin par la signature du procès-verbal de rétrocession, par les Ministres en charge de la Défense des deux pays et, enfin, le dévoilement d'une plaque à l'effigie du Général OUATTARA Thomas d'Aquin.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci